

Après la crise ?

« La méga-expérience historique de la fermeture d'une économie ne connaît pas d'exemple, car même pendant les guerres mondiales, l'économie s'est poursuivie. Mais elle ne connaît pas son risque inhérent non plus. (n-tv.de)

Le concept de résister à un virus avec des semaines de restrictions des déplacements et des contacts et la fermeture d'une majeure partie de l'activité économique exige un prix élevé - à savoir, le risque d'effondrement économique et social. C'est pourquoi le gouvernement est en train de réfléchir activement à un assouplissement progressif des restrictions.

Est-ce que le concept était trop risqué? Trop hésitant ? Cela ne se saura qu'après un certain temps. Pour le moment cependant, il est prévisible que les entreprises devront être soutenues de manière décidée.

Le confinement et ses suites immédiates

Le Luxembourg est resté immobilisé pendant des semaines, un état persistant pour de nombreux secteurs économiques. Presque d'un jour à l'autre, l'économie était mise en « OFF ». Plus ou moins tous les secteurs ont été touchés par le blocage, les quelques entreprises qui pouvaient continuer à travailler ont signalé des moments difficiles, avec des baisses conséquentes des chiffres d'affaires de l'ordre de 50 % ou plus malgré la continuation partielle ou totale de l'activité.

Le gouvernement a annoncé des aides, et un paquet total de près de 9 milliards d'euros a vu le jour pour aider l'économie à traverser cette phase difficile. Aides directes aux petites entreprises, mise en place de prêts à conditions favorables, report d'impôts et de prélèvements, chômage partiel pour tous les secteurs concernés,

garanties de l'État pour faciliter les prêts. Les indépendants ont été directement soutenus par des paiements ponctuels, qui peuvent être répétés si nécessaire. Pour une aide d'urgence, le paquet était tout à fait valable.

Aide ou guide d'instruction pour le surendettement ?

Bien sûr, des « problèmes techniques » ont surgi, ne fût-ce qu'en raison du nombre incroyablement élevé de demandes et de parties touchées, certains ministères et administrations étaient au bout de leurs capacités et au-delà rien qu'avec les paiements pour garder les entreprises financièrement liquides et empêcher ainsi le supergou économique. D'autres difficultés de démarrage s'y sont ajoutées. La garantie de l'État dans les banques était plutôt lente à être mise en place et tous les témoignages des entreprises n'étaient pas que des descriptions enthousiastes de la façon dont tout cela fonctionne. Les différentes mesures avaient des répercussions mutuelles partielles, ce qui a quelque peu limité la portée des différentes aides. En analysant de plus près le paquet d'aide du gouvernement, on s'aperçoit rapidement qu'il contient peu d'aides directes non remboursables aux entreprises et qu'il est en grande partie constitué d'allègements de crédits et de reports de délais. En résumé, l'ensemble des mesures peut être interprété comme un appel du gouvernement pour que les entreprises s'endettent sans investir. En fait, un NO-GO pour un entrepreneur de souche !

Par la suite, l'enthousiasme pour les aides s'est quelque peu tassé du côté des entreprises. Des voix critiques voire même hérétiques se sont fait entendre. « Si vous ne voulez pas aider les entreprises, alors vous devriez le dire clairement, au lieu de les laisser croupir », selon les uns. « On préfère déclarer faillite aujourd'hui que demain, tant que le fardeau de la dette reste tant soit peu gérable », selon les autres. Pourquoi les entreprises devraient-elles être les seules à devoir s'endetter pour parer les effets de la pandémie !

Les entrepreneurs veulent d'autres droits que celui de pouvoir payer des impôts

Pour endiguer la crise du virus, le gouvernement s'est d'abord appuyé avant tout sur la devise médicale selon laquelle le pire devrait être évité en premier et a décidé de

mettre en place un blocus dans de grandes parties de l'économie. Les finances publiques saines permettent la compensation au moins partielle de la perte de revenus subie pour une grande partie de la population. Les seuls à ne recevoir qu'une aumône sont les entrepreneurs, les indépendants. Leur indépendance devient leur malheur dans la mesure où le de marché sur lequel ils ont bâti leur existence et dont ils vivent n'existe plus. Du jour au lendemain ils n'ont plus accès à leur source de revenu qu'est le marché en raison d'une décision politique, en raison du fait du prince ! Aussi, la même politique doit-elle aussi les aider à traverser la crise, sans exceptions et sans aumônes, mais en raison d'une demande légitime d'être traité comme chaque citoyen de ce pays ! Pas mieux, mais pas pire non plus!

L'échec de la politique face aux indépendants

Les indépendants ont bien reçu une aide financière directe et non remboursable. Cette dernière a entre-temps été améliorée et complétée à plusieurs reprises, sans toutefois adresser le cœur du problème de la compensation des coûts de l'entreprise confinée. Tous les indépendants et entrepreneurs n'ont PAS reçu d'aide, il y avait en effet des subtiles différences nuances d'appréciation. Ils devaient être directement touchés, ne devaient pas être trop grands, devaient répondre à certains critères, ne devaient pas avoir connu des difficultés avant la crise... Tous les autres, selon le credo propagé par certains membres du gouvernement, ne sont pas dignes d'aides d'État parce qu'ils auraient fait beaucoup d'argent à un moment donné dans le passé. Bref, un joli imbroglio pour ne pas devoir leur accorder ce qui est leur droit. Donc, tout succès économique vous permet de payer vos impôts, mais sinon fait de vous un citoyen de deuxième classe ?

Cela est inacceptable pour le secteur de l'artisanat. Il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » entreprises dans la crise Corona. Toutes les entreprises sont égales devant le virus: toutes sont touchées par le lock-down, toutes sans responsabilité pour les mesures prises par le gouvernement. Même la crainte universelle dans les milieux politiques de ne pas aider quiconque aurait déjà montré des signes de faiblesse avant la crise est superflue et contre-productive dans la situation actuelle.

Quand le bâtiment va, tout va ? Pas tout à fait !

En attendant, le secteur de la construction et d'autres activités sont sortis du confinement, bien que dans des conditions sanitaires parfois difficiles et avec des incidences perceptibles en termes de productivité. Le problème des coûts de toutes ces mesures se profile, malgré la reprise de l'activité, monte à l'ordre du jour. La perte de temps liée aux mesures sanitaires tout comme l'insécurité des employés sont des faits avec lesquels l'entrepreneur doit calculer, tout comme le fait que les clients ne sont pas nécessairement tous à l'aise avec les conditions imposées et réagissent avec incompréhension et parfois rejet. Les chiffres d'affaires évoluent avec une certaine faiblesse, il n'est pas certain que les entreprises gagnent de l'argent malgré qu'elles travaillent, l'économie entière reste faiblarde en raison de la vie sociale qui – elle – reste en mode confinement.

Précis d'économie 1 : l'économie a besoin de confiance

D'autres assouplissements sont prévus pour la mi-mai, mais certains se demandent comment le secteur de l'artisanat, l'économie luxembourgeoise survivront dans les semaines et les mois à venir. Le Luxembourg est-il vraiment confronté à la plus grande vague de faillites depuis la grande dépression de 1929, comme certains semblent le croire ? La fermeture historiquement sans précédent de l'ensemble de l'économie a fait d'énormes dégâts, et chaque jour supplémentaire ne fait que renforcer ces difficultés. Si le gouvernement n'est pas prudent, les dommages seront irréparables. Les entreprises ont besoin de perspectives et d'aides supplémentaires pour traverser la période après l'expiration du confinement.

L'arrêt de l'économie risque d'entraîner des réactions en chaîne, comme l'effondrement des réseaux de production et des chaînes d'approvisionnement jusqu'à une recrudescence des faillites - qui peuvent au mieux être ralenties mais pas empêchées par les mesures d'aide mises en place à ce stade - ce qui entraînera d'autres problèmes conséquents pour les fournisseurs, les créanciers et les clients. En fin de compte, il y a une énorme perte de confiance, qui risque de provoquer l'effondrement de l'économie dans son ensemble, avec des dommages conséquents bien au-delà des secteurs directement touchés.

C'est pourquoi le gouvernement doit **maintenant** apporter un ensemble de mesures qui rende confiance et sécurité aux entreprises, offre des perspectives et fournisse un cadre fiable, plutôt qu'encore d'autres aides pour une certaine catégorie d'entrepreneurs et qui ne suffisent pas, en règle générale, à payer les cotisations de sécurité sociale actuelles et le loyer des locaux commerciaux. Un paquet structuré est nécessaire pour couvrir et sécuriser toutes les parties de l'entreprise, et sur laquelle on peut construire pour l'avenir. Un paquet destiné à TOUTES les entreprises, grandes ou petites. Si une entreprise compte effectivement quelques centaines d'employés, cela ne signifie en effet pas que ses réserves sont plusieurs centaines de fois supérieures à celles de la petite entreprise. Un tel ensemble de mesures connaîtra au moins deux chapitres, celui des aides directes destinés à surmonter le blocage et celui de la reprise des activités.

L'artisanat plaide en faveur d'un paquet d'aides structuré pour toutes les entreprises

En ce qui concerne le chapitre « aides directes », l'artisanat tient à préciser d'emblée que les aides accordées doivent, en termes simples, couvrir les coûts de fonctionnement de l'entreprise pendant la crise corona, sans que l'entreprise n'ait à s'endetter. Il s'agit des coûts salariaux couverts par le chômage partiel, les cotisations sociales, qui continuent à s'accumuler pendant la période de lock-down et doivent donc être remboursés intégralement, soit doivent être annulés pendant la durée de la crise, les loyers et les frais de fonctionnement, qui doivent être couverts au moins partiellement, et, en fin de compte, un salaire de remplacement pour l'entrepreneur, dans la même mesure que pour le reste de la population. Cela permettrait aux entreprises de dire clairement ce qu'elles sont en droit d'attendre, et elles n'auraient pas à accumuler de nouvelles dettes. La gestion des coûts d'investissement par le biais de garanties de l'État, le report des prêts en cours, etc. est alors en fait une activité entrepreneuriale presque normale à nouveau, et ne devrait pas présenter de problèmes insurmontables.

Il est prévisible à ce stade que tous les secteurs ne pourront pas reprendre leurs travaux à la mi-mai. La crise sanitaire et le virus sont toujours là ! Ce qui était normal avant devra être réglé à nouveau demain. Le domaine du travail est particulièrement

considéré comme un risque sanitaire, que cela plaise ou non, l'interaction sociale et la proximité avec les collègues et d'autres seront probablement affectées pendant une longue période. Le secteur de l'artisanat a mis au point des mesures sanitaires pour tous les secteurs détaillant la façon de travailler dans un avenir prévisible. Les entreprises doivent respecter ces recommandations. Mais les clients doivent aussi jouer le jeu et accepter qu'ils font, eux aussi, partie de la chaîne de valeur et être prêts à jouer leur part d'une vie économique fonctionnelle.

La continuation du chômage partiel pour tous les secteurs est une condition sine qua non

Le chapitre sur la « reprise des activités » risque à son tour de se compliquer. Tout d'abord, parce qu'il est loin d'être clair combien de temps durera la crise sanitaire et quel sera finalement le coût des mesures dont on sait déjà qu'il sera élevé. Les premiers retours sur expériences sont actuellement recueillis dans la construction, où on réfléchit également à des solutions sur la façon de couvrir les coûts supplémentaires sans risquer trop de litiges avec les clients. D'autres secteurs devront encore en faire l'expérience, mais il est déjà prévisible que la pression en faveur d'une hausse des prix ou de la facturation de frais spéciaux augmentera en conséquence.

D'autres secteurs ne seront pas autorisés à travailler pendant des mois ou seulement dans une mesure très limitée, il suffit de penser au grand nombre d'entreprises actives dans la restauration ou l'événementiel, que ce soit de manière exclusive ou partielle seulement. Si seulement un tiers du chiffre d'affaires annuel s'effondre sans savoir de l'autre côté comment faire face aux coûts à long terme, il devient rapidement clair que des décisions doivent être prises. Et ce ne sont pas des décisions agréables. Il est donc urgent de savoir dès que possible quelles seront les aides auxquelles ces entreprises auront droit.

Un rôle tout à fait particulier revient dans ce contexte au chômage partiel. En effet, celui-ci nécessite une application particulièrement flexible pendant une longue période encore, de sorte que les dispositions légales comme la limitation à six mois ne viennent pas d'un jour à l'autre rendre l'instrument inutilisable. Il faut également clarifier ce qui se passera dans les domaines où l'activité a repris mais où on n'est pas

encore arrivé dans la zone «normale» de productivité, soit parce que les clients continuent à faire le difficile, soit parce qu'un fournisseurs cause des problèmes, ou ou ou... Par conséquent, si l'on veut réduire ou endiguer le chômage partiel dans les domaines dé-confinés, les différents secteurs doivent tout de même pouvoir bénéficier de mesures appropriées. Par conséquent, il serait tout à fait acceptable que, par exemple, les entreprises de construction puissent compter à moyen terme sur le chômage partiel pour raisons structurelles, tandis que dans d'autres domaines, tels que la restauration ou l'événementiel, l'application de l'instrument pour cas de force majeure covid19 restera suffisant.

Précis d'économie 2 : une entreprise n'a pas de commutateur on-off

Les politiques ne doivent surtout pas sous-estimer la densité de l'interaction au sein de l'économie. Par-dessus tout, il doit s'éloigner de l'hypothèse selon laquelle l'économie doit être considérée comme une majeure administration statique, qui peut être fermée pendant un certain temps et rouverte peu de temps après sur simple décision politique pour autant qu'on l'aide à se remettre sur pied avec de l'argent si nécessaire. Au contraire, ils doivent comprendre que l'économie s'apparente beaucoup plus à un organisme vivant complexe et interactif qui périt lorsque la circulation intérieure est perturbée.

Il est prévisible à ce stade qu'après la reprise des activités économiques, l'introduction d'une garantie de paiement de l'État pour garantir les paiements anticipés pourrait constituer une option raisonnable, afin que les besoins en liquidités des entreprises individuelles ne conduisent pas à des défauts de paiement, ce qui affecterait principalement les sous-traitants. En particulier dans les domaines où on travaille beaucoup avec des avances, comme dans la promotion ou la construction, une telle garantie pourrait garantir le respect des délais de paiement et prévenir les insolvabilités et les faillites en cascade, du moins jusqu'à ce que la confiance mutuelle et les besoins de liquidité des entreprises soient revenus à la normale.

Et l'Europe dans tout cela ?

D'un point de vue économique, la stratégie visant à réduire le risque d'une pandémie par le verrouillage radical était risquée dès le départ. Les paquets d'aides mis en place, qu'ils soient suffisants ou non, en sont un signe indubitable. Le Luxembourg a son triple-A, maintenant il doit démontrer ce que cela vaut en réalité, ce qu'il peut se permettre sur les marchés financiers. Il ne s'agit pas d'opposer l'économie à la santé, mais de préciser que demain nous n'aurons pas de santé et certainement pas de soins sans les entreprises et sans économie. Les paquets de sauvetage émis à l'échelle européenne comportent toujours le risque d'une crise de confiance et de turbulences correspondantes sur les marchés financiers, renforcées par le désaccord persistant sur les politiques à mettre en œuvre au niveau européen. Jusqu'où tiendra l'Euro dans la situation actuelle ? « Whatever it takes » a été le dicton magique avec lequel Draghi a permis à la BCE de faire face à la crise financière. De quoi avons-nous besoin aujourd'hui ?

Fédération des Artisans

Romain SCHMIT

Secrétaire général

+352 42 45 11 – 26

r.schmit@fda.lu